

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 5-2019

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

QUE, lors d'une séance du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 10 juin 2019, ledit conseil a adopté le règlement numéro 5-2019 établissant les dépenses à être engagées par la municipalité, en 2019, en application de la Loi sur les immeubles industriels municipaux;

QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière;

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 27 juin 2019.

Danielle Caron, OMA,
Greffière